

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle du conseil, 567, chemin du Village, le mercredi, 10 mai 2017, à laquelle sont présents:

Monsieur le conseiller Jean Dutil
Madame la conseillère Mona Wood
Monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Madame Leigh MacLeod
Monsieur Claude P. Lemire
Monsieur Peter MacLaurin

formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Le Directeur général, Yves Desmarais est présent.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

109.05.17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance du Conseil
- 2 Adoption de l'ordre de jour
- 3 **ADMINISTRATION**
- 3 1 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 1 2 Rapport du directeur général sur le projet du 27, rue Bellevue
- 3 2 **Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 État des activités financières au 30 avril 2017
- 3 2 3
- 3 3 **Correspondance**
- 3 4 **Personnel**
- 3 4 1
- 3 5 **Résolution**
- 3 5 1
- 3 6 **Règlement**
- 3 6 1
- 4 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport mensuel du Directeur
- 4 1 2 Rapport d'activité de la Sûreté du Québec
- 4 2 **Personnel**
- 4 2 1 Démission – Carole Bernard
- 4 3 **Résolution**
- 4 3 1 Acceptation du bilan 2016 du Schéma de couverture de risque en incendie des Pays-d'en-Haut
- 4 3 2 Barrage routier pour la guignolée GMPDH 2017
- 4 4 **Réglementation**
- 4 4 1
- 5 **TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1 Rapport mensuel du Directeur
- 5 2 **Personnel**

Municipalité de Morin-Heights

- 5 2 1
- 5 3 **Résolution**
- 5 3 1 Contrat – Aqueduc Chemin du Village TECQ 2014 -2018
- 5 3 2 Contrat – rapiéçage d'Asphalte
- 5 3 3 Contrat – marquage de la chaussée
- 5 3 4 Contrat – Achat de matériaux granulaire
- 5 3 5 Contrat- location de véhicule et équipement 2017
- 5 3 6 Acceptation finale des travaux Domaine Balmoral
- 5 3 7 Affectation - travaux d'aqueduc sur la rue Bellevue
- 5 3 8 Camion-citerne
- 5 4 **Réglementation**
- 5 4 1
- 6 **URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
- 6 1 Rapport mensuel du Directeur
- 6 1 2 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme
- 6 2 **Personnel**
- 6 2 1 Embauche – adjointe administrative
- 6 3 **Résolution**
- 6 3 1 Dérogation mineure – 70, rue du Jardin
- 6 4 **Réglementation**
- 6 4 1
- 7 **LOISIRS, RÉSEAU PLEIN AIR ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ**
- 7 1 1 Rapport
- 7 1 2 Rapport du Directeur du réseau plein air
- 7 2 **Personnel**
- 7 2 1
- 7 3 **Résolution**
- 7 3 1 Programne de la Fête du Canada
- 7 3 2 Marché Fermier
- 7 3 3 Superfolk Morin-Heights
- 7 3 4 Contrat d'entretien des gazons 2017
- 8 **AFFAIRES NOUVELLES**
- 9 **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

110.05.17 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2017 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2017.

111.05.17 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LE PROJET DU 27, RUE BELLEVUE

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, du dossier de suivi relatif au projet du 27, rue Bellevue incluant la liste des avenants de modifications autorisées au 27 avril 2017 au montant de 30 912,34 \$.

112.05.17 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois d'avril 2017 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Municipalité de Morin-Heights

Que le conseil approuve les comptes tels que détaillés dans les listes déposées.

Bordereau des dépenses du 1^{er} au 30 avril 2017

Comptes à payer	340 754,24 \$
Comptes payés d'avance	379 234,04 \$
Total des achats fournisseurs	719 988,28 \$
Paiements directs bancaires	9 296,55 \$
Sous total - Achats et paiements directs	729 284,83 \$
Salaires nets	108 946,66 \$
Total des dépenses d'avril 2017	838 231,49 \$

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

Monsieur le maire Timothy Watchorn a dénoncé son lien d'emploi l'entreprise 9129-6558 Québec Inc. – connue sous l'appellation David Riddell Excavation / Transport et s'est retiré du lieu des délibérations et n'a pris aucunement part aux discussions sur le dossier concernant l'entreprise.

113.05.17 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 AVRIL 2017

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 30 avril 2017.

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois d'avril 2017. Le Conseil ayant pris connaissance des lettres reçues, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

Municipalité de Morin-Heights

MTQ : aide à la mobilité motorisée (ANM)
MTQ : message à diffuser (ANM)
Invitation : tournoi de golf Chez Milot
Formulaire tournoi de golf Chez Milot
C. Jasmin : président d'honneur de tournoi
Maison de la famille : communiqué de presse
Photo
A. Poudrette : tennis
Conférence de presse – subvention – Chalet Bellevue
Photo – conférence de presse 28.04.2017
Photo – conférence de presse 28.04.2017
MRC des Pays-d'en-Haut : Règlement 342-2017
Tricentris – bulletin 2017-04
G. et A. Cooper – sondage
MDDELCC – subvention versée
CRE Laurentides : abonnement
Association pulmonaire : herbe à poux
JM Guérin – Côte Salzbourg
J. Juliano : 52, rue Augusta
P. Juneau : 56, rue Augusta
L. Brassard : pétition – parc à chiens
E. Potvin quai communautaire
Rue Mountainview : sondage
Église Trinity Anglican : remerciements
MTQ : retrait des panneaux d'interdiction de frein moteur
P. MacLaurin : remerciements pour don
FQM : adhésion
MC Chalifour : 130, Chauvenet
MMQ : visite de prévention
MRC : projet télévisé sur les entreprises de la MRC
Commission scolaire SWL : inondation de l'école
MAMOT – règlement 548-2016

114.05.17 RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois d'avril du Directeur du service de sécurité incendie, de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

115.05.17 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport d'activités de la Sûreté du Québec au 5 mai 2017.

116.05.17 DÉMISSION – CAROLE BERNARD

Considérant que madame Carole Bernard a présenté sa démission du service de sécurité incendie;

Depuis son embauche le 14 juillet 2004, madame Bernard a agi à titre de premier répondant;

Il est unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil prend acte de la décision de madame Bernard de quitter le service de sécurité incendie et la remercie pour les services rendus à la communauté.

Municipalité de Morin-Heights

117.05.17 ACCEPTATION DU BILAN 2016 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN INCENDIE DES PAYS-D'EN-HAUT

Considérant la recommandation émise par les membres du comité de sécurité incendie des Pays-d'en-Haut (CSI) à l'effet de procéder à l'adoption du bilan 2016 en sécurité incendie pour le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut en vue de sa transmission au ministère de la Sécurité publique (MSP);

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil approuve le bilan 2016 dans le cadre de l'élaboration du schéma de couverture de risques en incendie (SCRI) et en autorise donc sa transmission à la direction des incendies du ministère de la Sécurité publique (MSP).

118.05.17 BARRAGE ROUTIER POUR LA GUIGNOLÉE GMPDH 2017

Considérant que le Conseil a reçu une demande du Garde-manger des Pays-d'en-Haut relative à l'organisation de la guignolée annuelle qui se tiendra le samedi, 9 décembre prochain;

Considérant qu'il est de la responsabilité du Garde-manger des Pays-d'en-Haut d'obtenir les autorisations du Ministère des transports et de la Sûreté du Québec;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil appui la demande de l'organisation au Ministère des Transport pour la tenue d'un barrage le 9 décembre prochain à l'angle du chemin du Village et la route 364;

Que ce Conseil avise le Garde-manger des Pays-d'en-Haut qu'il est de son ressort de réunir des bénévoles et le personnel nécessaire pour cette activité.

119.05.17 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception des rapports mensuels pour le mois d'avril ainsi que de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

120.05.17 CONTRAT – AQUEDUC CHEMIN DU VILLAGE – TECQ 2014-2018

Considérant que l'administration a procédé à un appel d'offres public par l'entremise du système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour le remplacement de la conduite d'eau potable et les travaux afférents sur le chemin du Village en vertu du règlement 548-2016, programme TECQ 2014-2018;

Municipalité de Morin-Heights

Considérant que la municipalité a reçu les offres suivantes :

NOM	PRIX (taxes incluses)
Entreprises Claude Rodrigue Inc.	2 297 911,99 \$
Inter Chantiers Inc.	2 576 566,32 \$
David Riddell Excavation/transport	2 201 667,08 \$
Duroking Construction	2 474 004,78 \$
9088-9569 Québec Inc.	2 205 110,88 \$
Construction TRB Inc.	1 823 606,59 \$

Considérant que les crédits sont prévus au Règlement 548-2016;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Construction TRB Inc. pour le montant de 1 823 606,59 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et les travaux connexes sur le chemin du Village sur une distance de 1 052 mètres.

121.05.17 CONTRAT – RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE

Considérant que l'administration a procédé à un appel d'offres public par l'entremise du système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour les travaux de rapiéçage d'asphalte sur le territoire de la municipalité;

Considérant que la municipalité a reçu les offres suivantes:

NOM	PRIX (taxes incluses)
Pavage des Moulins Inc.	217 877,63 \$
Asphalte Bélanger Inc.	199 079,21 \$
Uniroc Construction Inc.	234 853,68 \$
9299-6404 Québec Inc. / Pavage Laurentien	197 067,15 \$

Considérant que les crédits sont prévus au budget courant;

Considérant que la compagnie 9299-6404 Québec Inc./ Pavage Laurentien n'est pas conforme au chapitre de la certification ISO;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Asphalte Bélanger Inc., pour les travaux de rapiéçage d'asphalte sur le territoire de la municipalité selon les diverses options pour la saison 2017 au prix indiqué au bordereau.

Que le Directeur général soit autorisé à signer le contrat et faire les paiements qui sont assujettis à l'estimation finale des quantités tel que prévu aux conditions du devis.

Municipalité de Morin-Heights

122.05.17 CONTRAT – MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

Considérant que l'administration a procédé à un appel d'offres sur invitation pour les travaux de marquage de la chaussée suivants:

- Traçage de lignes axiales jaunes et lignes de rives blanches
- Traçage de lignes d'arrêt, pictogrammes, passage de piétons

Considérant que les entreprises suivantes ont été invitées à présenter une offre:

Les signalisations R.C. Inc.	Proligne
Lignco	Service de lignes blanches Drummond
Marquage et traçage du Québec	Marquage G.B.
Marquage Multilignes	Lignes-Fit
	Lignes Maska

Considérant que la municipalité a reçu des offres des entreprises suivantes:

NOM	PRIX (taxes incluses)
Lignes Maska	24 802,68 \$
Marquage et traçage du Québec	23 532,69 \$

Considérant que les crédits sont prévus au budget courant;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Marquage et traçage du Québec pour le traçage des lignes axiales sur certaines rues de la municipalité pour un total de 23 532,69 \$, taxes incluses.

Que le Directeur général soit autorisé à signer le contrat et faire les paiements selon le bordereau des prix soumis qui sont assujetti à l'estimation finale des quantités tel que prévu aux conditions du devis.

123.05.17 CONTRAT – ACHAT DE MATÉRIAUX GRANULAIRE

Considérant que l'administration a procédé à un appel d'offres et a invité les entreprises suivantes à présenter leur soumission pour la fourniture de gravier concassé pour l'année 2017;

Lafarge Canada Inc.
Béton Grilli Inc.
Location Jean Miller Inc.
Beauval Sable L.G.
David Riddell Excavation et transport
Entreprises Claude Rodrigue
Excavation Yvon Talbot Enr.
Sintra

Considérant que la municipalité a reçu des offres des entreprises suivantes:

David Riddell excavation/Transport	Lafarge Canada
Beauval Sable L.G.	Carrière Miller 2015
Les Agrégats Sainte-Agathe	Sintra Inc.

Municipalité de Morin-Heights

Considérant que les crédits sont prévus au budget courant;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil autorise l'administration à faire appel aux services des fournisseurs ayant déposé l'offre la plus basse conforme aux lois applicables, tel que montré au procès-verbal de l'ouverture des soumissions et qui est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Le paiement sera fait après une évaluation des quantités et au prix unitaire soumis aux bordereaux.

Que la livraison, le cas échéant, soit faite aux heures régulières du garage et en conformité au règlement relatif aux nuisances.

124.05.17 CONTRAT – LOCATION DE VÉHICULE ET ÉQUIPEMENT 2017

Considérant que l'administration a procédé à un appel d'offres et a invité les entreprises suivantes à présenter leur soumission pour la location à court terme d'équipement et véhicules:

Les entreprises RG Gravel	Mini excavation F. Bertrand
Transport PH Pagé	David Riddell Excavation et transport
ET Kirkpatrick Excavation	Les entreprises TW Seale
Construction Stewart	Excavations Mario Pagé
Excavation Daniel Filion	Martin Thibeault
Groulx mini-excavation	Danny Morrow Excavation
Excavation Constantineau	Carl Ladouceur

Considérant que les crédits sont prévus au budget courant.

Considérant que les entreprises suivantes ont présentés des offres détaillées au procès-verbal d'ouverture des soumissions:

David Riddell Excavation/transport	Construction Stewart Inc.
Location d'équipement et outillage Écono Inc.	Excavation Constantineau
Excavation et carrière Écono Inc.	Groulx excavation
E & T Kirkpatrick excavation	

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil autorise l'administration à faire appel aux services des fournisseurs ayant déposé l'offre la plus basse tel que montré au procès-verbal de l'ouverture des soumissions et qui est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Que le Directeur des travaux publics soit autorisé à faire appel à un autre entrepreneur dans le cas de non disponibilité de l'équipement dans les temps requis.

Que le Directeur général soit autorisé faire les paiements selon le prix unitaire et les conditions du devis.

Municipalité de Morin-Heights

125.05.17 ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX – DOMAINE BALMORAL

Considérant qu'Ingémax, sous la plume de Julie Larocque, ingénieure au dossier recommande l'acceptation finale des travaux réalisés sur les rues du Domaine Balmoral en 2015 et le paiement des retenues à Asphalte Desjardins;

Considérant que les travaux ont été faits dans le cadre des règlements 500-2012 et 511-2013;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil reconnaît l'acceptation finale des travaux et autorise la libération de la retenue contractuelle au montant de 5 542,04 \$ et de la retenue spéciale au montant de 2 000 \$, toutes deux avant taxes.

126.05.17 AFFECTATION – TRAVAUX D'AQUEDUC SUR LA RUE BELLEVUE

Considérant que la section de conduite d'eau potable en fonte desservant les résidents de la rue Bellevue a atteint sa fin de vie utile;

Considérant que certains travaux doivent être faits pour le Chalet Bellevue;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil autorise les travaux de remplacement de la conduite de 150mm dans la rue Bellevue, l'installation de la conduite de pluvial pour le Chalet Bellevue et les travaux afférents décrit par le directeur du service des travaux publics et qui représentent un coût budgétaire de 47 000 \$.

Que ce conseil autorise l'asphaltage de la rue entre le chemin du Lac-Écho et l'entrée du 27, Bellevue ce qui représente un coût budgétaire de 20 000 \$.

Que le Conseil affecte la somme nécessaire pour la réalisation du projet du surplus non affecté jusqu'à un maximum de 67 000 \$.

127.05.17 CAMION-CITERNE

Considérant que le camion international 1980 porteur de la citerne a atteint la fin de sa vie utile;

Considérant la recommandation du Directeur du Service des travaux publics à l'effet de réutiliser le réservoir et d'en faire l'installation de type roll-off pour les camions 10 roues;

Considérant que ce camion est utilisé pour le lavage des rues et le nettoyage des ponceaux;

Considérant que le Directeur a demandé des prix à deux fournisseurs;

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Municipalité de Morin-Heights

Que ce Conseil accepte la proposition de Machinerie Saint-Jovite au montant de 17 994 \$ avant taxes et autorise les travaux de montage et d'aménagement du camion-citerne sous format roll-off et les autres travaux afférents et affecte pour ce faire, la somme nécessaire du surplus non-affecté jusqu'à un maximum de 25 000 \$.

128.05.17 RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du mois d'avril 2017 du Directeur du Service d'urbanisme, environnement et mise en valeur du territoire.

129.05.17 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Directeur général présente le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 18 avril 2017;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par les conseillers:

Que ce Conseil accepte le procès-verbal de la réunion du 18 avril 2017 et fait sienne des recommandations qu'il contient.

130.05.17 EMBAUCHE – ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel de candidature pour combler le poste vacant d'adjointe aux services des travaux publics et à l'urbanisme;

Considérant que le comité d'embauche recommande au Conseil l'embauche de madame Nathalie Poirier;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil fait sienne la recommandation et autorise l'embauche de madame Nathalie Poirier au poste d'adjointe administrative selon les termes de la convention collective de travail.

131.05.17 DÉROGATION MINEURE – 70, RUE DU JARDIN

- Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée de consultation relative à la dérogation mineure à 20h05;
- Le président de l'assemblée invite le Directeur général à lire la proposition et à expliquer la teneur de la dérogation demandée;
- Le président de l'assemblée invite les personnes intéressées qui ont été dûment convoquées à cette assemblée par avis public daté du 20 avril 2017 à intervenir dans ce dossier;
- Suite aux interventions du public, le conseil procède avec ce qui suit:

Municipalité de Morin-Heights

Considérant qu'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 416 visant la réduction de la marge de recul d'un lac et de la marge de recul latérale nord afin de reconstruire un nouveau bâtiment a été déposée et présentée;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et recommande au Conseil d'approuver la dérogation demandée;

Considérant qu'un avis public a été publié conformément à la loi;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par les conseillers présents:

Que ce Conseil approuve la dérogation demandée, soit de réduire la marge de recul d'un lac de 20 mètres à des marges qui varient entre 12, 7 et 15,9 mètres et de réduire la marge de recul latérale nord de 4,5 mètres à des marges qui varient entre 2,9 mètres et 3,0 mètres, le tout tel qu'indiqué au plan projet d'implantation de l'arpenteur-géomètre Richard Barry, minutes 6923 et aux plans de construction de Les dessins techniques Solange Gratton enr. datés de novembre 2016.

132.05.17 LOISIRS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

133.05.17 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE PLEIN AIR

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, le rapport mensuel du directeur du service de plein air sur les activités de ski de fonds 2016-2017 et une revue budgétaire des activités financières du service de plein air.

Il est unanimement résolu que ce conseil félicite monsieur James Jackson pour la qualité et l'envergure de son rapport sur les activités de plein air.

134.05.17 PROGRAMME DE LA FÊTE DU CANADA

Considérant que la municipalité organise annuellement des activités pour la Fête du Canada;

Considérant que cette année, la fête se tiendra samedi, le 1er juillet à Sommet Morin Heights;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise la programmation de la Fête du Canada, samedi, le 1^{er} juillet, ainsi que la circulation à sens unique dès 19h00 de la rue Bennett (entrée) via la Route 364 vers l'ancien chemin Allen maintenant rue Bennett (sortie) vers la Route 329 et sera encadrée par nos premiers répondants appuyés par la Sûreté du Québec.

Municipalité de Morin-Heights

135.05.17 MARCHÉ FERMIER

Considérant que la municipalité a reçu une demande du Marché fermier de Morin-Heights relative au renouvellement de l'entente intervenue avec la municipalité de Morin-Heights:

Considérant que le Marché fermier est un organisme à but non lucratif enregistré OBNL;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce conseil autorise le Marché fermier à utiliser, sans frais, le chalet de la patinoire pour l'entreposage durant la saison estivale dans la mesure où l'OBNL produit une assurance responsabilité ainsi que pour les biens entreposés et qu'elle tient indemne la Municipalité de toute réclamation provenant de l'usage du bâtiment.

Que l'utilisation de la Salle du Souvenir pour la tenue de l'assemblée générale soit faite selon la Politique en vigueur.

Que ce Conseil autorise l'affichage du Marché fermier sur le panneau communautaire à l'angle de la route 364 et du chemin du village.

Que ce conseil autorise le renouvellement de l'entente avec le Marché fermier pour l'utilisation de l'électricité pour les kiosques, l'ensemble des coûts devant être assumés par le Marché fermier et ses vendeurs.

136.05.17 SUPERFOLK MORIN-HEIGHTS

Considérant que la municipalité a reçu une demande de SuperFolk Morin-Heights relative à la tenue de concerts extérieurs gratuits les 26 et 27 août prochain dans le stationnement du Chalet Bellevue;

Considérant que ces concerts s'inscrivent dans le programme d'inauguration du Chalet Bellevue;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil approuve le projet tel que décrit par Monsieur Ian Kelly et affecte la somme de 5 000 \$ à la réalisation de cet événement.

137.05.17 CONTRAT D'ENTRETIEN DES GAZONS 2017

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'entretien des gazons pour la saison 2017;

Considérant que la Municipalité a reçu des offres de service des entreprises suivantes :

NOM	PRIX (taxes incluses)
Paysagement Gariépy	95 521,23 \$
Véronique Genest, horticultrice	33 126,94 \$

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Municipalité de Morin-Heights

Que le conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Véronique Genest pour l'entretien des gazons pour la saison 2017 pour un total de 33 126,94 \$, taxes incluses.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil répond aux questions du public.

138.05.17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire que cette session soit levée à 20h39.

J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général /
Secrétaire-trésorier

Dix-neuf personnes ont assisté à l'assemblée.